



## Prévention et Gestion des déchets

**OBJET : Rapport d'activités du service de prévention et de gestion des déchets du secteur du Castelbriantais - Année 2021**

### EXPOSE

Conformément aux dispositions de l'article D. 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, « le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) doit présenter chaque année un rapport sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets à son assemblée délibérante ».

Le présent rapport relate donc l'activité du service de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2021 du secteur du Castelbriantais. Il comporte l'ensemble des indicateurs d'évaluation de l'activité dudit service.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Prévention et Gestion des déchets » réunie le 17 novembre dernier.

### DECISION

Les membres du conseil communautaire donnent acte à Monsieur le Président de la présentation du rapport annuel du service de prévention et de gestion des déchets du secteur du Castelbriantais de l'année 2021.

Les membres du Conseil Communautaire prennent acte de la présentation de ce rapport

Présenté à Châteaubriant, le 15 décembre 2022

La secrétaire de séance

Le Président

Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20221216-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-12-2022

Publication le : 16-12-2022

Alain



Le Président,

Alain HUNAUT

Conseil Communautaire du 15



Châteaubriant  
Derval

Communauté de communes

# Rapport d'activités 2021

*du service de  
prévention et de  
gestion des déchets  
secteur du  
Castelbriantais*

## **INDICATEURS TECHNIQUES**

Organisation du service	3
Description du service	4
La collecte sur le territoire	5
Refus de tri sur les emballages recyclables	6
La collecte en déchèterie	7
Opération de broyage de végétaux	8
Evolution des tonnages collectés	9
Typologie des déchets	10
Déchèteries – Coûts de traitement	11
Filières de valorisation et rachats de matériaux	12
Synthèse de la poubelle sur le secteur du Castelbriantais	13

## **INDICATEURS FINANCIERS**

Les dépenses de fonctionnement	15
Les recettes de fonctionnement	16
Les dépenses et recettes d'investissement	17

## **ZOOM SUR LES ACTIONS DE PREVENTION 2021**

Actions « Tri des déchets »	19
Actions « Eco-consommation »	19
Actions « STOP au gaspillage alimentaire »	20
Actions « Réparation – Réemploi »	20
Actions « Valorisation des déchets verts – Compostage »	21
Bilan	22

## Organisation du service sur le Castelbriantais

Collecte porte à porte		Fréquence	
Ordures Ménagères	Régie	C2 - Châteaubriant hyper centre-ville et immeubles collectifs de logements sociaux	Individuel et collectif
		C1 – Châteaubriant quartiers et écarts	Individuel et collectif
		C 0,5 - 18 autres communes	Individuel et collectif
Emballages recyclables	Régie	C2 - Châteaubriant hyper centre-ville et immeubles collectifs de logements sociaux	Individuel et collectif
		C1 – Châteaubriant quartiers et écarts	Individuel et collectif
		C 0,5 – 18 autres communes	Individuel et collectif
Transfert Ordures Ménagères	Prestation de services	Barbazanges Tri Ouest	
Traitement Ordures Ménagères	Prestation de services	Arc en Ciel 2034 (Veolia)	
Tri des Emballages en plastique	Prestation de services	Paprec Trivalo	

**L'année 2021 a été marquée par trois nouveautés : la réduction de la fréquence de collecte en porte-à-porte, la simplification de la consigne de tri des emballages recyclables et un nouveau marché avec les prestataires assurant le transfert des ordures ménagères et leur traitement, le tri des emballages et la gestion des dépôts dans les déchetteries.**

Le passage à la collecte tous les quinze jours a été étendu à 18 communes. La fréquence de collecte de la commune de Châteaubriant a été réduite à une collecte par semaine hors hyper centre-ville et 70 immeubles collectifs de 1 000 logements sociaux qui ont été maintenus à 2 collectes hebdomadaires. 80,3% de la population du territoire a ainsi été concernée par une réduction de fréquence de collecte en 2021.

La simplification de la consigne de tri se traduit par le dépôt de tous les emballages recyclables dans le bac jaune. Le nouveau marché attribué à l'entreprise Paprec Trivalo recourt à une nouvelle technologie de tri optique qui sépare tous les types d'emballages dans la perspective de leur recyclage.

### Collecte apport volontaire

VERRE	Prestation de services		Barbazanges Tri Ouest	Benne 30 m <sup>3</sup> en déchèteries	Colonnes 4 m <sup>3</sup>	PAV
PAPIERS JOURNAUX	Prestation de services		Barbazanges Tri Ouest		Colonnes 4 m <sup>3</sup>	PAV
Ferraille	Prestation de services	Régie sur gardiennage déchèterie	Barbazanges Tri Ouest		Benne 30 m <sup>3</sup>	Déchèterie
Tout Venant/Encombrant	Prestation de services	Régie sur gardiennage déchèterie	Barbazanges Tri Ouest		Benne 30 m <sup>3</sup>	Déchèterie
Bois	Prestation de services	Régie sur gardiennage déchèterie	Barbazanges Tri Ouest		Benne 30 m <sup>3</sup>	Déchèterie
Cartons	Prestation de services	Régie sur gardiennage déchèterie	Barbazanges Tri Ouest		Benne 30 m <sup>3</sup>	Déchèterie
Gravats	Prestation de services	Régie sur gardiennage déchèterie	Barbazanges Tri Ouest		Benne 15 m <sup>3</sup>	Déchèterie
Déchets verts	Prestation de services	Régie sur gardiennage déchèterie	SEDE Environnement	Benne 30 m <sup>3</sup> Petit-Auverné /Rougé/Soudan	Plate-forme Châteaubriant	Déchèterie
DEEE	Eco organismes	Régie sur gardiennage déchèterie	Eco Systèmes		Local spécifique	Déchèterie
Déchets dangereux spécifiques	Eco organismes	Régie sur gardiennage déchèterie	Eco DDS		Local spécifique	Déchèterie
Textiles	Eco organismes		Relais Atlantique	28 points de collecte	Colonnes	

## Description du service sur le Castelbriantais

Le service de prévention et de gestion des déchets comptait au 31 décembre 2021, **22 agents permanents**, dont 20 affectés directement à la collecte en porte à porte.

La réduction de la fréquence de collecte des déchets en porte à porte a nécessité un équipage de collecte en moins ce qui conduit à une évolution de 17 à 14 agents de collecte.

L'effectif d'agents de déchetteries a augmenté d'un agent en raison de la reprise de la gestion interne de l'entretien des déchetteries et de la mutualisation des remplacements sur la déchetterie de Lusanger .

<b>« INGENIERIE DE PROJET » et « SUIVI ADMINISTRATIF »</b>	<b>2 agents</b>
--	-----------------

Suivi des facturations, finances et organisation  
du service, suivi des projets

<b>« AMBASSADEURS DU TRI »</b>	<b>2 agents</b>
--------------------------------	-----------------

Animations scolaires, évènementiels, sensibilisation  
des usagers, suivi des caractérisations...

<b>Division « COLLECTE »</b>	<b>14 agents</b>
------------------------------	------------------

Chauffeurs titulaires	5
-----------------------	---

Chauffeurs remplaçants et ripeurs	4
-----------------------------------	---

Ripeurs titulaires	5
--------------------	---

<b>Division « DECHETTERIE »</b>	<b>4 agents</b>
---------------------------------	-----------------

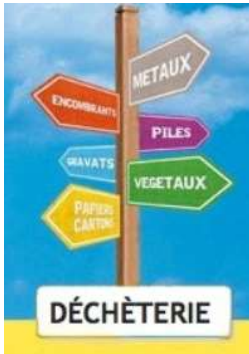
Gardien titulaire et remplaçants Surveillance des sites	4
--	---

### **Les personnels « remplaçants »**

Au cours de l'année 2021, **3 agents non titulaires** ont été recrutés pour des besoins occasionnels afin de remplacer des agents permanents placés en congés annuels, en congés de maladie ou en récupération.

Le service « collecte des Points d'Apport Volontaire verre et papiers » est externalisé. La prestation de service est confiée à Barbazanges Tri Ouest.

# La collecte sur le Castelbriantais - Chiffres 2021 -



**11 806T\***

Déchets verts **3 749 T**    Autres déchets **8 057 T**

**352,8 kg/ hab./ an**  
+46,8 kg/ hab./ an  
par rapport à 2020

## Ordures ménagères



**5 966 T**

**178 kg/ hab./ an**  
-20 kg/ hab./ an  
par rapport à 2020



communes du secteur de Derval

communes du Castelbriantais

## Journaux-magazines



**624 T**

**18,6 kg/ hab./ an**  
+0,1 kg/ hab./ an  
par rapport à 2020

## Emballages recyclables



**867 T**

**25,9 kg/ hab./ an**  
+8,9 kg/ hab./ an  
par rapport à 2020

**REFUS DE TRI**  
**189,5 T**

## Verre



**1 716 T**

**51,3 kg/ hab./ an**  
+2 kg/ hab./ an  
par rapport à 2020

\* hors VERRE, comptabilisé dans les PAV

Population : 33 462 habitants (territoire ex CCC)

Source INSEE 2018(Population légale des communes entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021)

## Refus de tri sur les emballages recyclables sur le Castelbriantais

Taux de refus de tri 2021 : 21,85 %

Soit 189,5 tonnes refusées

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la **simplification des consignes de tri** s'appliquent sur le territoire. Tous les emballages recyclables sont ainsi déposés dans le bac jaune pour être recyclés.

Les emballages recyclables collectés sur le territoire sont, dans le cadre d'un **nouveau marché**, séparés par le **centre de tri optique Paprec Trivalo** situé sur la commune de Le Rheu (35) près de Rennes.

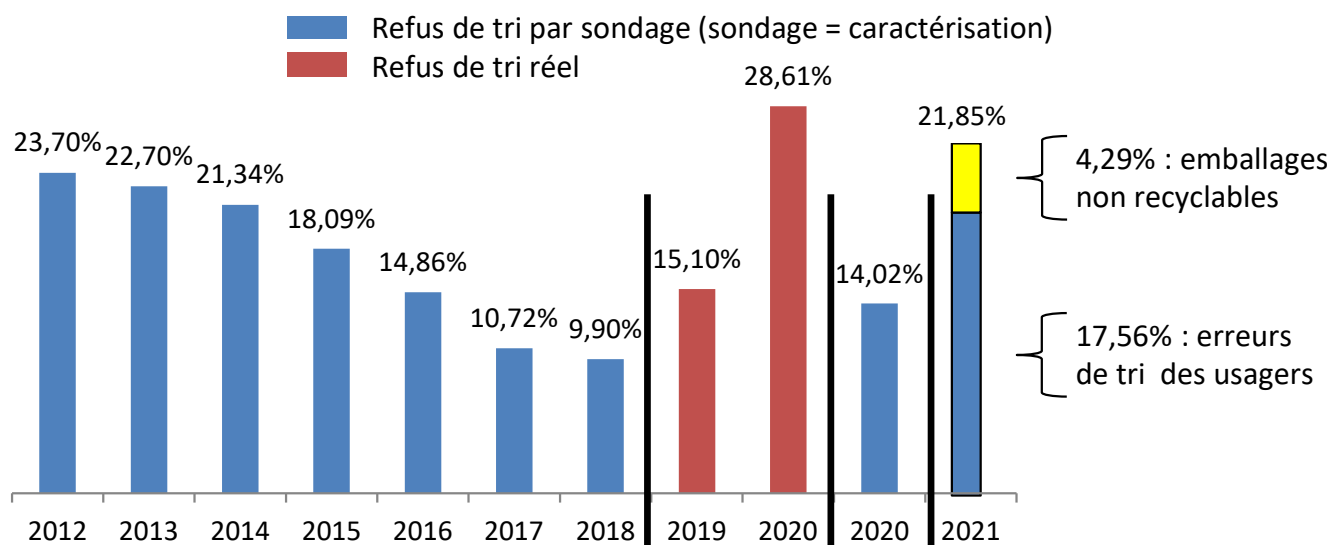
Dans la but de simplifier les consignes de tri, la communication de l'**éco organisme CITEO** présente les emballages recyclables par grands types (pots, boîtes, sacs, sachets, barquettes...).

Pourtant certains emballages complexes ne sont pas recyclables à ce jour (plastiques multi couches).

Le centre de tri considère donc ces emballages non recyclables à ce jour comme des refus de tri (4,29%). Le **taux de refus de tri global par sondage** de **21,85%** est donc constitué de 17,56% d'erreurs de tri des usagers et de 4,29% d'emballages non recyclables à ce jour.

Exprimé en pourcentage, le taux de refus de tri représente la part de ces volumes refusés. Il est estimé par sondage suite à des **caractérisations** (analyse sur un prélèvement). Les résultats sont lissés sur 18 caractérisations afin de donner un taux de refus de tri moyen annuel. Cet indicateur illustre la qualité du tri réalisé par les usagers et permet au service d'intervenir en conséquence.

Dans le graphique ci-dessous, figure l'historique des refus de tri par sondage. Sur 2019 et 2020, sont mentionnés les tris réels effectués par le prestataire qui constatait un écart grandissant avec les sondages. A partir de 2021, le refus de tri par sondage est rementionné avec la mention du tri complémentaire permis par la technologie optique (le refus de tri par sondage de 2020 est ajouté pour faciliter la comparaison de l'évolution [avec toutes les précautions à prendre s'agissant d'une technique de tri différente]).



## La collecte en déchèteries sur le Castelbriantais

volume en tonnes	2021	Tendance	Kg/hab/an	2020	2019
Tout Venant	2 247		67	2 059	2 010
Ferraille Métaux	458		14	482	400
Gravats	3 140		94	2 516	2 432
Déchets Verts	3 749		112	3 456	3 553
Cartons	346		10	314	283
Verre	570		17	491	541
Bois	664		20	412	426
Mobilier	667		20	510	478
Déchets Electriques et Electroniques	423		12,6	412	412
Déchets Dangereux Spéciaux	101		3.02	70	72
<i>dont périmètre Eco DDS</i>	51		1.52	42	32
Déchets non conformes	11		0.33	2	10
<b>TOTAL</b>	<b>12 376</b>	<b>15.4%</b>	<b>370</b>	<b>10 724</b>	<b>10 617</b>

L'accès aux déchetteries sur le Castelbriantais n'est pas contrôlé par badge ce qui ne permet pas de réduire les dépôts d'entreprises (qui ne sont pas autorisés).

Le tonnage global de déchets collectés en déchetteries est en hausse en 2021 de plus de 15% par rapport à l'année 2020.

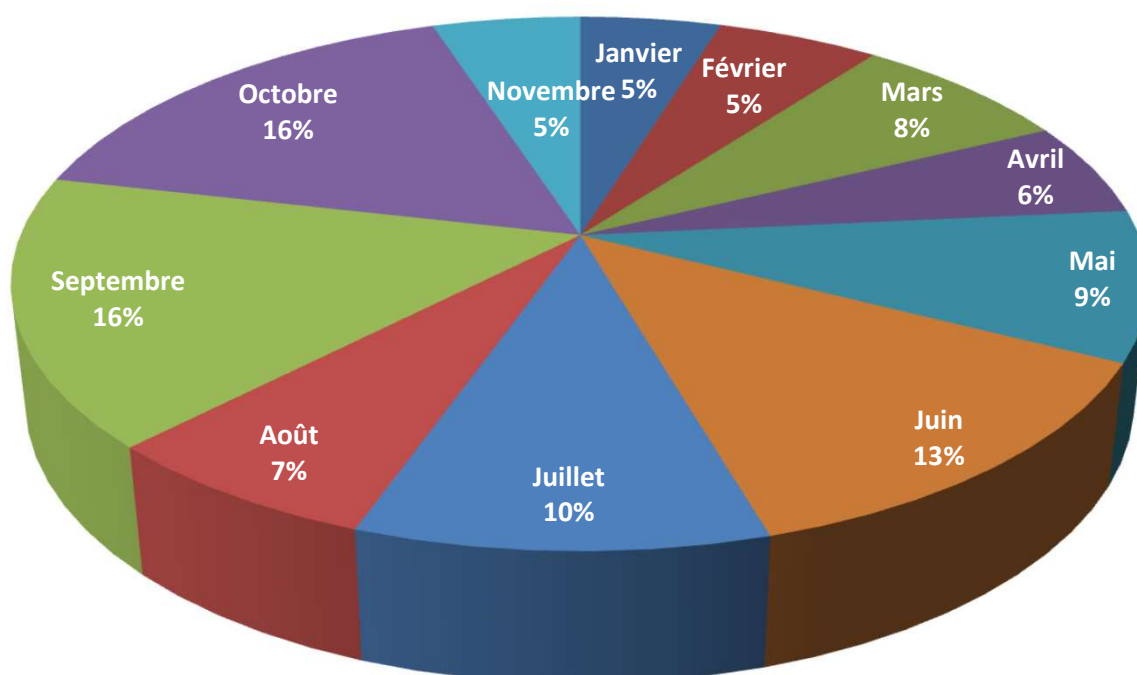
Le tonnage de déchets de bois collectés en 2021 a augmenté de plus de 60% grâce à l'installation de benne bois sur les déchetteries de Rougé, Soudan et du Petit Auverné. Ce type de déchets était auparavant présent dans le flux tout-venant.

## Opérations de broyage des végétaux

La déchèterie de Châteaubriant, classée ICPE (Installation Classée pour le Protection de l'Environnement), possède une plateforme de stockage et broyage des végétaux (rubrique 2791). Les opérations de broyage de déchets verts sont effectuées par l'entreprise SEDE Environnement, qui assure aussi l'enlèvement du broyat et son compostage sur le site de Compost de la Mée localisé à Hochepie sur la commune de Soudan.

2021	Tonnages	Nombre de broyages	2020	Tonnages	Nombre de broyages	2019	Tonnages	Nombre de broyages	2018	Tonnages	Nombre de broyages
Janvier	179	1	Janvier	228	1	Janvier à Février	263	1	Janvier	286	1
Février	206	1	Février	45	1	Mars	505	1	Février à Mai	635	2
Mars	283	1	Mars	264	1	Avril	381	1	Juin	622	1
Avril	213	1	Avril	113	1	Mai à Juin	512	1	Juillet	306	1
Mai	339	1	Mai	507	1	Juillet	302	1	Août	520	1
Juin	486	1	Juin	332	1	Août	160	1	Septembre	396	1
Juillet	371	1	Juillet	378	1	Septembre	536	1	Octobre à Décembre	949	2
Août	259	1	Août	294	1	Octobre à Novembre	567	1			
Septembre	610	1	Septembre	310	1	Décembre	326	1			
Octobre	615	1	Octobre	85	1						
Novembre	188	1	Novembre	579	1						
Décembre			Décembre	320	1						
<b>TOTAL</b>	<b>3749</b>	<b>11</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3456</b>	<b>12</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3553</b>	<b>9</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3714</b>	<b>9</b>

### Répartition des tonnages par mois en 2021



## Evolution des tonnages collectés sur le Castelbriantais

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Déchets collectés en tonnes</b>	<b>20 979</b>	<b>19 698</b>	<b>19 400</b>	<b>20 769</b>	<b>19 907</b>
<b>Par typologie :</b>	-	-	-	-	-
Ordures ménagères résiduelles	5 966	6 625	6 562	6 613	6 644
Emballages recyclables :	867	568	496	458	455
Cartonnettes	285.0	179.1	160.7	163	160
Plastique PET clair	96.3	68.7	71.5	71	65
Plastique PET foncé	28.5	25.7	25.5	24	19.8
Plastique PEHD		19.8	31.5	33	35
Plastique PEHD +PP+PS	76.7				
ELA	39.4	42.6	32.6	36	35
Boîtes acier	80.3	51.1	79.5	73.3	72
Boîtes alu	18.5	11.4	13.2	7.5	6.8
Plastique Films et sacs	29.9				
Journaux magazines	22.8	8	6	3.2	3.8
Refus de tri	189.4	162	75.15	47.41	57.64
<b>Taux de refus de tri</b>	<b>21.85%</b>	<b>28.61%</b>	<b>15.10%</b>	<b>9.90%</b>	<b>10.72%</b>
Verre	1 716	1 653	1 602	1 659	1 564
Papiers Journaux Magazines	624	619	634	639	613
Déchèteries*	11 806	10 233	10 106	11 400	10 631

Les flux PP et PS triés dans le cadre de l'extension des consignes de tri plastique sont captés avec le flux PEHD déjà collectés auparavant.

\* Hors verre comptabilisé dans les tonnages PAV

PET clair : Polyéthylène Téréphtalate (exemple : bouteille d'eau)

PET foncé : Polyéthylène Téréphtalate (exemple : bouteille de lait)

PEHD : Polyéthylène haute densité (exemple : flacon de lessive)

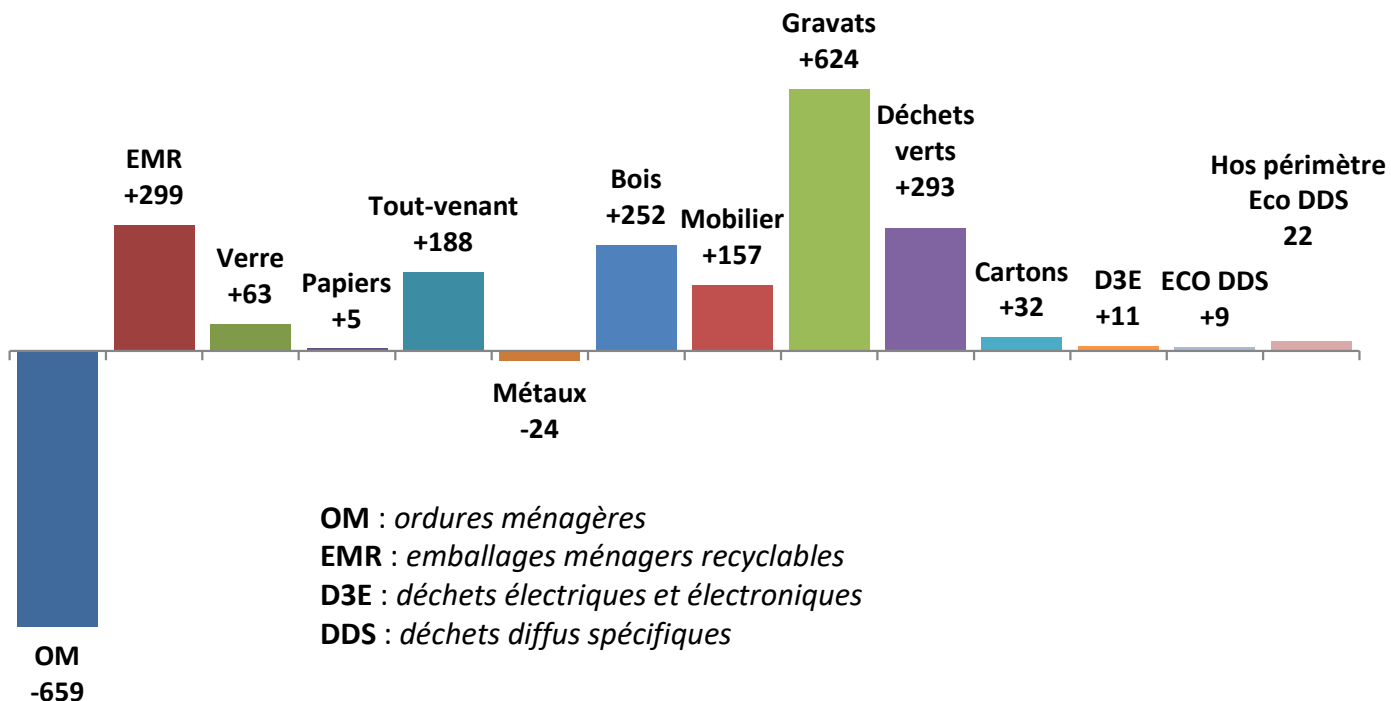
PP : Polypropylène (exemple : barquette alimentaire)

PS : Polystyrène (exemple : pot de yaourt, crème fraîche)

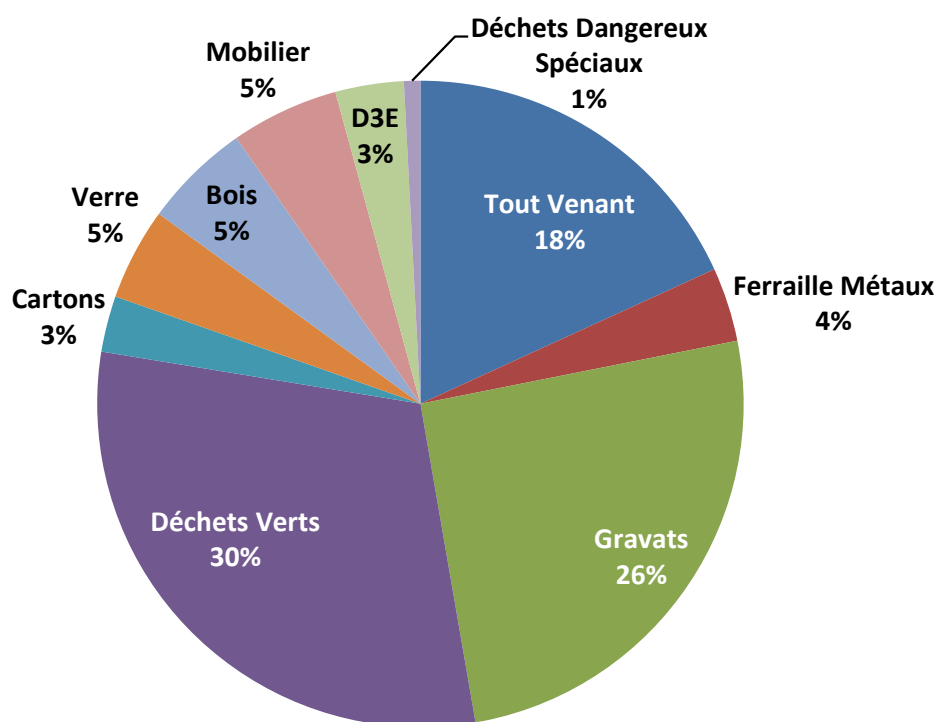
ELA : Emballage de liquide alimentaire (exemple : brique de lait, soupe)

# Typologie des déchets sur le Castelbriantais

## Variation 2020/2021 en tonnes

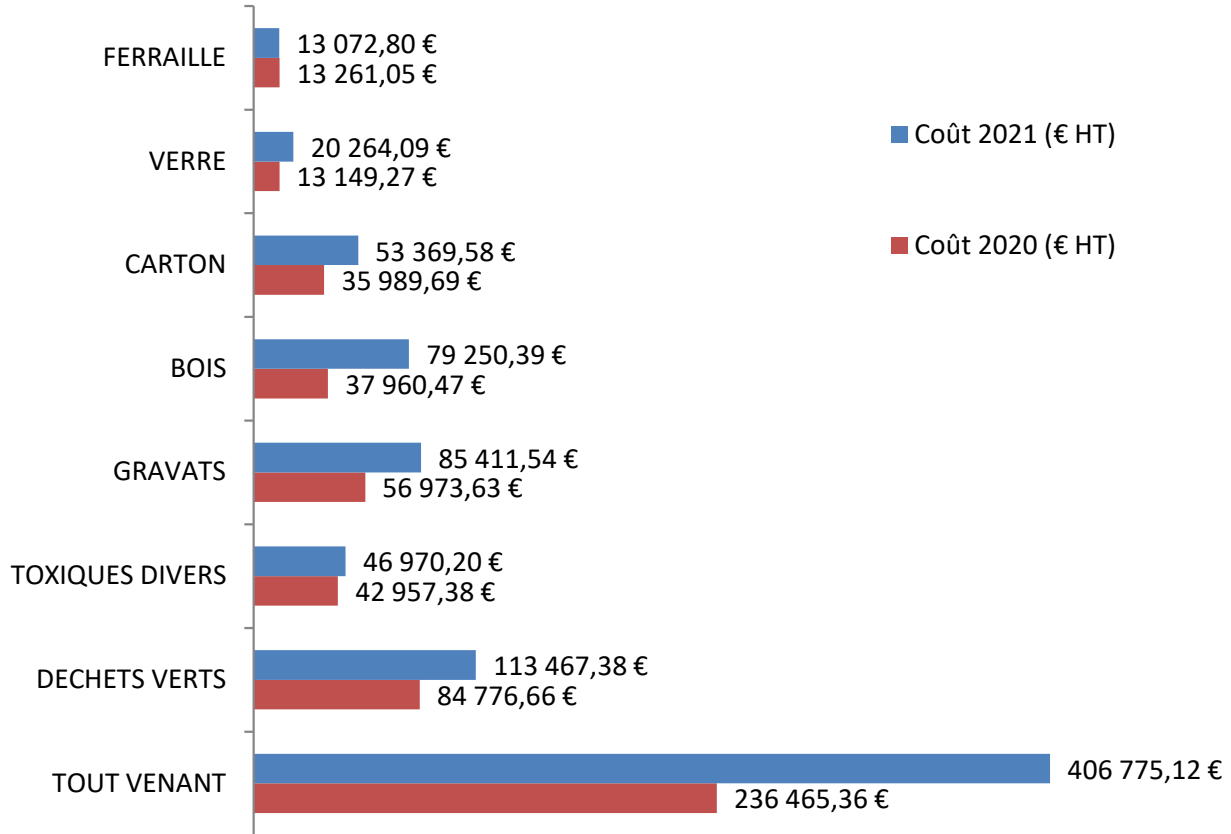


## Répartition des tonnages collectés en déchèteries



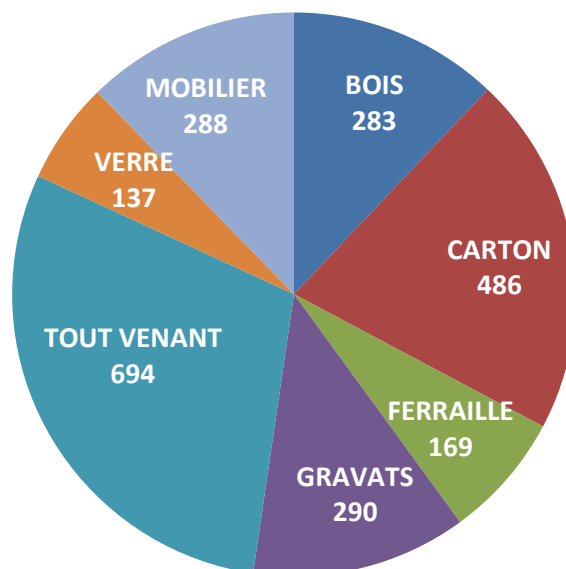
# Les déchèteries - coûts de traitement

## Coûts de transport et traitement



Les coûts de transports et traitement du tout-venant ont nettement augmenté en 2021 en raison du nouveau marché de prestation de gestion des dépôts en déchetteries. Ce coût de traitement est de 154,37€ HT/tonne en 2021 contre 98,17€ HT/tonne en 2020.

## Répartition des enlèvements de bennes



**2 347 bennes**  
collectées en 2021  
**+ 21 %**

## Les filières de valorisation des matériaux

Matériaux	Tonnages 2021	Tonnages 2020	Tonnages 2019	Tonnages 2018	Tonnages 2017	
Acier	80.3	51.1	79.5	73.3	71.8	Acier
Aluminium	18.5	11.4	13.2	7.5	6.79	Fabrication pièces
Briques alimentaires	39.4	42.6	32.6	35.4	35.6	Papiers toilettes, emballages cadeaux
Plastique PET incolore	96.3	68.7	71.5	70.5	64.7	Flaconnages, fibres polaires
Plastique PET coloré	28.5	25.7	25.5	24.3	19.7	Tuyaux, flaconnages
PEHD +PP+PS	76.7					Tuyaux, arrosoirs, mobiliers de jardin
PEHD		19.8	31.5	33.2	35	Tuyaux, arrosoirs, mobiliers de jardin
Films et sacs	29.9					Tuyaux, flaconnages
Cartonnettes	285	179.1	160.7	163	160	Cartons industriels
Verre	1716	1653	1601.99	1 659	1 564	Verre

Les flux PP et PS triés dans le cadre de l'extension des consignes de tri plastique sont captés avec le flux PEHD déjà collectés auparavant.



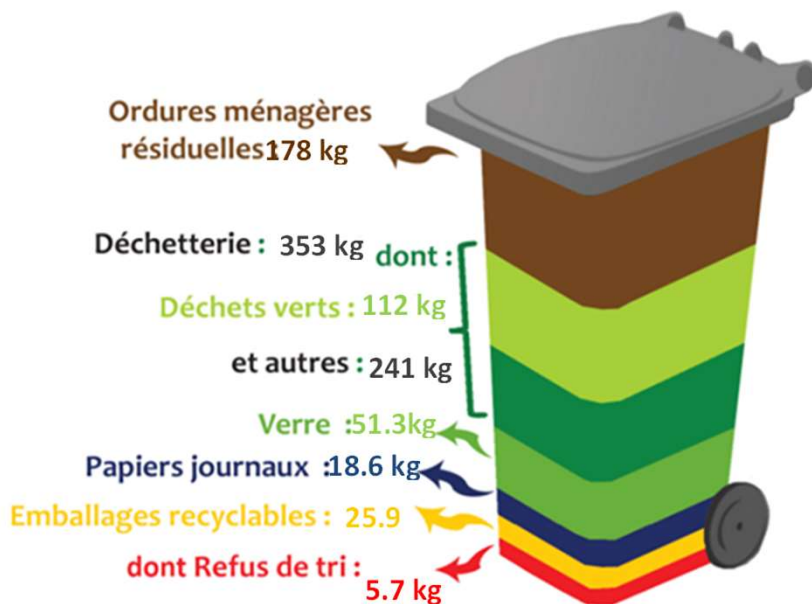
**Recettes des éco organismes et des ventes de matériaux 2021**  
**772 892 €**

Versements des éco organismes (CITEO, OCAD3E, Eco DDS, Eco Mobilier) et des différents rachats de matériaux collectés ( St Gobain, Valorplast, Barbazanges Tri Ouest, Papeteries St Michel, Paprec, Chimirec)

# Synthèse sur le Castelbriantais

Chiffres clé 2021

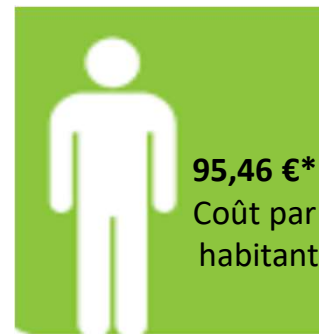
en kg/hab/an



Production annuelle de déchets : 20 979 T soit 627 kg /hab.



\*Produit TEOM divisé par tonnages



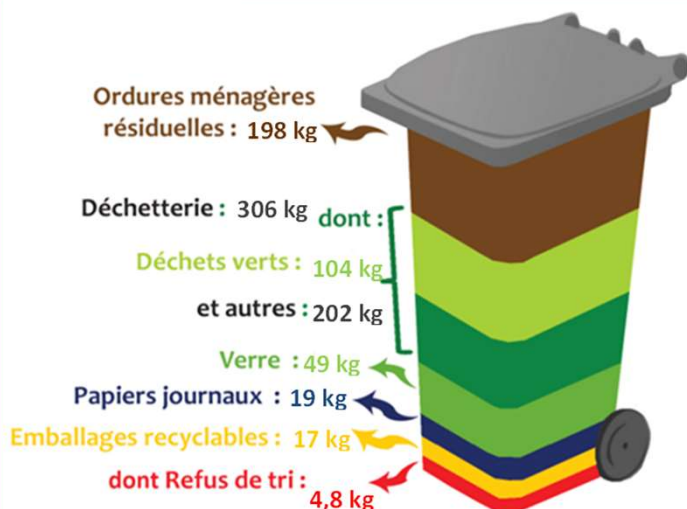
\*Produit TEOM divisé par population (source INSEE 2021)

## Organisation de la collecte en porte à porte

Ordures ménagères - Emballages recyclables	2 collectes par semaine - Châteaubriant hyper-centre et immeubles collectifs de logements sociaux
	1 collecte par semaine - Châteaubriant quartiers et écarts
	1 collecte toutes les 2 semaines- 18 autres communes

Chiffres clé 2020

en kg/hab/an



Production annuelle de déchets : 19 698 T soit 589 kg /hab.

83 822 km parcourus en 2021 par les bennes de collecte Soit une baisse de 15 966 kms par rapport à 2020.



Km parcouru pour collecter 1 kilo de déchets

0,014 km en 2020



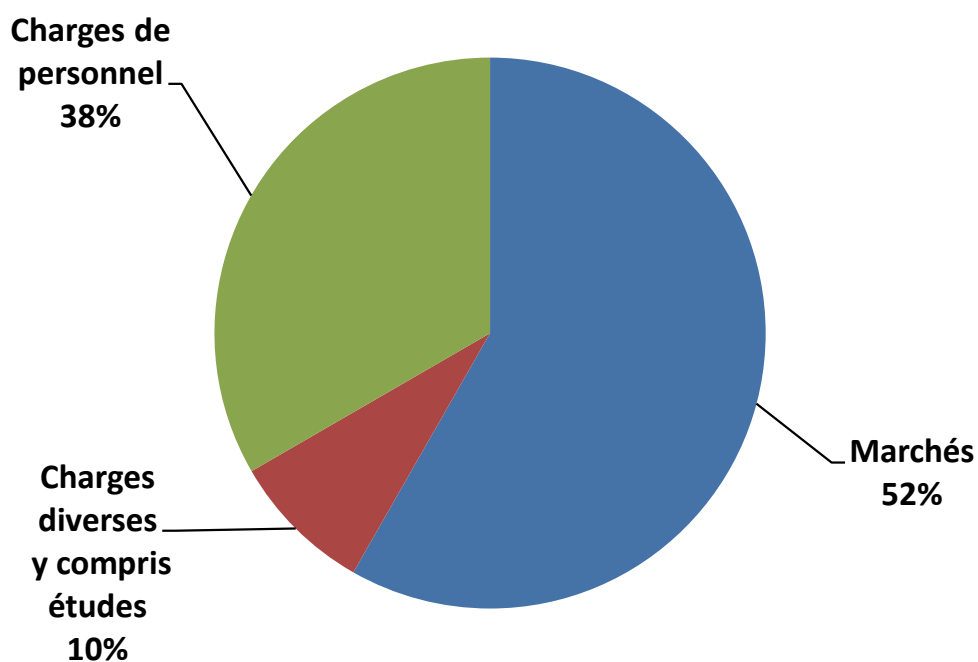
## Les indicateurs financiers

## Dépenses réelles de fonctionnement

### Compte administratif 2021

	2021	2020	2019
Marchés	2 225 294 €	1 837 989 €	1 685 604 €
Charges diverses y compris études	320 767 €	354 832 €	331 376 €
Charges de personnel	1 274 465 €	1 287 197 €	1 247 453 €
Créances irrécouvrables			
Charges financières		0 €	0 €
Charges exceptionnelles	1 €	2 €	2 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 820 527 €</b>	<b>3 480 020 €</b>	<b>3 264 435 €</b>

### Répartition des dépenses de fonctionnement



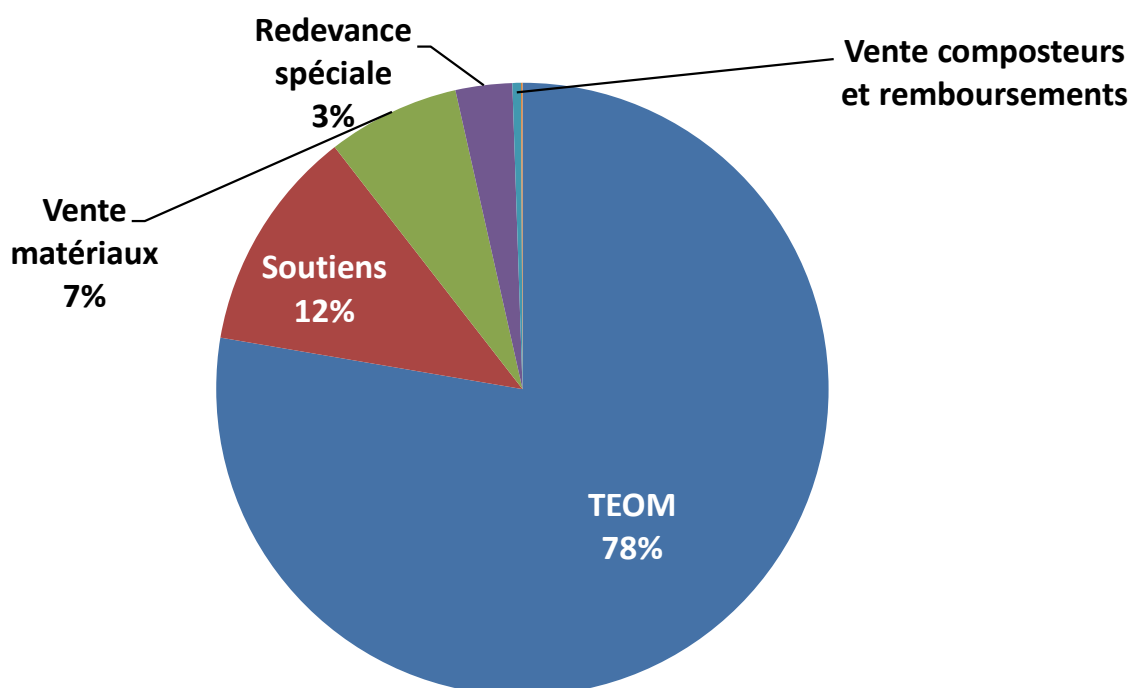
## Recettes réelles de fonctionnement

La **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** constitue la principale recette du service de prévention et de gestion des déchets du secteur du Castelbriantais. Elle représente 78% des recettes réelles de fonctionnement.

### **Compte administratif 2021**

	<b>2 021 €</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
TEOM	3 194 533 €	3 167 881 €	3 090 551 €
Soutiens	485 196 €	294 156 €	323 947 €
Vente matériaux	287 696 €	107 478 €	189 005 €
Redevance spéciale	122 804 €	110 768 €	110 268 €
Vente composteurs et remboursements	18 030 €	30 905 €	46 899 €
Recettes exceptionnelles	3 281 €	6 110 €	16 703 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 111 540 €</b>	<b>3 717 297 €</b>	<b>3 777 373 €</b>

### **Répartition des recettes de fonctionnement**



## Dépenses réelles d'investissement

Dépenses d'Investissement	2021	2020	2019
Remboursement d'emprunts	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Immobilisations corporelles et incorporelles (dont bâtiments, matériel et mobilier, véhicules)	380 269.13 €	36 267.68 €	191 007.16 €
Immobilisations en cours	4 096.80 €	8 740.70 €	26 400.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>384 365.93 €</b>	<b>45 008.38 €</b>	<b>217 407.16 €</b>

- Achat de 2 châssis de camions bennes
- Achat de bacs de collecte
- Installations de conteneurs enterrés (rue du Pélican à Châteaubriant)

## Recettes réelles d'investissement

	2021	2020	2019
Dotations Fonds divers Réserves (dont excédent de fonctionnement capitalisé et FCTVA)	65 553.57 €	3 685.57 €	80 390.30 €
<b>TOTAL</b>	<b>65 553.57 €</b>	<b>3 685.57 €</b>	<b>80 390.30 €</b>

# ZOOM sur les actions de prévention 2021

Actions communes avec le secteur de Derval

Dans le prolongement du programme **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage** (2015-2019) du secteur de Derval et du **Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés** (2015-2020) du secteur du Castelbriantais, le service prévention a mené de nombreuses actions sur l'ensemble des 26 communes du territoire.

Les actions sont réparties principalement sur les thèmes suivants :

- Tri des déchets
- Eco-consommation
- Gaspillage alimentaire
- Réparation et réemploi
- Valorisation des déchets verts et compostage

## Actions « Tri des déchets »

### Interventions en milieu scolaire

**635 enfants et adolescents sensibilisés**

*(animations et opérations de nettoyage de la nature)*

### Animation grand public

**107 adultes sensibilisés**

*(Etablissements : ESAT, IME, Animations en déchetteries)*



## Actions « Eco-consommation »



**Plus de 50 personnes initiées à l'éco-consommation**

Plusieurs ateliers réalisés :

- Ateliers de fabrication de cosmétiques
- Initiation au furoshiki
- Atelier de fabrication de produits ménagers

## Actions « STOP au gaspillage alimentaire »

### Lutte contre le **GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

-stand d'animation sur les marchés de  
Châteaubriant et Derval

**105 personnes**  
ont été sensibilisées sur le gaspillage  
alimentaire.



## Actions « Réparation - Réemploi »

- **Troc déco de Noël**  
en déchetteries

- **Rencontres de la réparation**  
en partenariat avec la Chambre  
des Métiers et de l'Artisanat

- **Collecte d'objets réemployables**  
En partenariat avec Emmaüs



**120 personnes ainsi que de  
nombreux usagés des  
déchettes**

ont été sensibilisées au don,  
à la réparation et au réemploi

**41,6 tonnes d'objets  
réemployables**  
ont été collectées en déchetteries

## Actions « Valorisation des déchets verts – Compostage »

### Distribution de composteurs

Distributions de **297 kits de compostage** auprès des usagers du territoire

### Intervention en milieu scolaire

**350 enfants sensibilisés**  
Compostage et jardinage au naturel



### Sensibilisation au broyage, paillage et jardinage au naturel

En partenariat avec le réseau des guides composteurs, le service prévention a mené des animations en déchetteries tout au long de l'année :

- Broyage de sapins de Noël
- Sensibilisation au paillage
- Présentation du compostage et lombricompostage
- Animation d'un stand lors de la Foire de Béré

**+ de 950 personnes sensibilisées au jardinage au naturel**



## Bilan des actions de préventions menées sur les deux secteurs du Castelbriantais et du secteur de Derval

Actions	Nombre de personnes sensibilisées
Tri des déchets	742
STOP au gaspillage alimentaire	105
Valorisation des déchets verts et compostage	1 300
Eco-consommation et réemploi	170
<b>Total</b>	<b>2 317</b>

AR-Préfecture

044-200072726-20221216-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-12-2022 – secteur du C

Publication le : 16-12-2022



Le Président,

Alain HUNAUT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL	X				
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON		X			
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PISON LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X	P	M. Alain LE TOLGUENEC
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20221216-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-12-2022

Publication le : 16-12-2022



Le Président,  
  
Alain HUNAUULT